

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 9 (1901)
Heft: 8

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous avons eu avant-hier un très grand chagrin que je suis sûr que tu partageras aussi. Notre pauvre beau chat est mort. Depuis deux ou trois jours, il ne faisait plus que v... ne voulant rien manger ? enfin [il était] dans un état pitoyable. Nous avons consulté tous les idolâtres de chats, jusqu'à *maître Samuel*, mais tout a été inutile, et samedi après midi, il a rendu son dernier souffle entre mes bras. Je confesse ma faiblesse, j'ai fait *chorus* de pleurs avec la maman. Adèle a été plus forte d'esprit et nous consolait. Cela nous fait un vide dans la maison que tu ne saurois croire et nous avons bien de la peine à nous accoutumer à la privation de ses gentillesse, car il devenait de jour en jour plus gentil. C'est moi qui ai fait les fonctions de *marguiller* et l'ai jeté depuis la galerie de la maison sur le derrière dans le Flon qui justement ce jour-là était gros et l'a fait naviguer lestement au lac. Adieu, très cher Théophile, nous... etc.

Ignace LECOMTE.

P. S. — Bien des compliments à tous les amis.

* * *

La dernière partie de cette lettre n'est-elle pas le tableau de genre le plus intéressant en même temps que le plus archaïque ? Et l'on prétendait que les demoiselles vouées au célibat étaient seules capables de pousser aussi loin l'amour pour les chats ! Serait-ce encore là une erreur historique à redresser ?

E. M.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La Société d'histoire de Fribourg a eu sa séance d'été à Châtel-St-Denis le 11 juillet. Les autorités locales ont reçu avec la plus grande cordialité les historiens fribourgeois auxquels s'étaient joints un certain nombre de Bernois et de Vaudois.

Le président de la société, M. de Diesbach, a communiqué à ses collègues le résultat des nombreuses recherches qui ont été faites dernièrement dans les archives de Turin au sujet de la fondation de Châtel-St-Denis. Sans s'écarter de la vérité rigoureusement documentaire, il a su rendre très vivant ce passé lointain.

Partant de la première mention rencontrée dans les chartes (1095), relativement au pays de Fruence, nom donné dès le haut moyen-âge à la contrée située entre le Moléson, les deux Veveyses, le mont Vuarat et la Broie, M. de Diesbach fait voir de 1095 à 1296 les phases de la grandeur et de la décadence des seigneurs de Châtel en Fruence. Riches, bien apparentés, ne relevant que de l'Empire, les Fruence se signalent dès la fin du XI^e siècle au milieu du XII^e par leurs libéralités à l'égard des couvents et des églises, par les dignités auxquelles ils s'élèvent et par leur participation au grand geste de la chevalerie : la Croisade. Leur château se dresse sur l'étroite arête qui, entre les Pleïades et le mont Vuarat, se prolonge au sud de Châtel entre les deux Veveyses et qui est désigné dans les cartes actuelles sous le nom de *Vieux Châtel*. Les ruines en subsistent encore, montrant par l'appareil primitif de la construction, l'époque reculée à laquelle elle eut lieu. Des maisons se seraient sur l'étroite bande de terrain aux pentes abruptes sous la protection du castel ; il y avait une église, dont le curé est mentionné dans un acte de 1228 ; des moulins étaient situés dans un enfoncement, près de la Veveyse, qui a gardé le nom de Creu du Moulin.

Après avoir atteint, vers 1230, l'apogée de la fortune et de la puissance, la maison de Fruence vit pâlir son étoile et arriver l'ère du déclin. Le premier coup lui fut porté en 1244 par Pierre de Savoie qui était à l'affût des occasions d'intervenir entre les seigneurs indépendants qui se partageaient le Pays de Vaud, afin d'avoir une occasion de mettre la main sur celui-ci. Il fut choisi à cette époque comme arbitre dans un litige pendant entre les seigneurs de Fruence et ceux de Grandson, d'Oron, de Champvent, les bourgeois de Fribourg et ceux de Payerne. Pierre de Savoie avait gardé rancune aux Fruence de ce qu'ils avaient soutenu la candidature de Jean de Cossonay au siège épiscopal de Lausanne contre celle de Philippe de Savoie, frère du Petit Charlemagne. Dès ce moment, la décadence s'accrut. Les Fruence durent successivement aliéner leur fief de La Tour, près Vevey, qu'ils tenaient de l'évêque de Sion et du comte de Genève, adversaire de la famille de Savoie, et leur seigneurie même de Châtel (1296) dont ils ne se réservèrent que le vidomat.

La déchéance de la famille de Fruence était consommée ; un événement capital pour les destinées du pays lui-même allait se produire. Parmi les clauses de la vente de la seigneurie de Châtel, il en figure une d'après laquelle tous les censitaires de Jean de Fruence devaient, à l'avenir, construire leurs maisons dans la ville

neuve que le comte de Savoie se proposait de construire ; c'était la fin du Vieux Châtel.

Amédée V de Savoie se rendit compte qu'à l'antique bourg dont la destination était purement militaire, il fallait substituer une localité d'un accès plus facile et appropriée de cette manière aux besoins nouveaux qui se faisaient jour à cette époque. Il choisit comme emplacement celui qu'occupe encore aujourd'hui la ville de Châtel.

L'acquisition de la seigneurie de Châtel fut ratifiée par Amédée le 18 avril 1297. Le comte de Savoie y plaça aussitôt un châtelain qui se mit immédiatement à l'œuvre. Amédée avait élaboré en faveur de la nouvelle cité une charte de franchises destinée à y attirer des habitants. D'après les comptes du premier châtelain et ceux de ses successeurs, documents conservés aux archives de Turin, on voit que la construction du nouveau Châtel se fit très rapidement. La période de fondation dura huit ans, de juin 1297 à juin 1305.

M. de Diesbach a communiqué de nombreux extraits de ces comptes. On y voit que le donjon du château fut terminé dans l'année 1298-1299 ; en 1300-1301, le château était terminé. Le Vieux Châtel, habité jusque-là concurremment avec le nouveau, paraît avoir été définitivement abandonné entre 1299 et 1300. Le château dut être démoli en 1301.

Quant aux Fruence, tombés au rang d'inférieurs des employés du comte de Savoie, on voit réapparaître leur nom à l'occasion de conflits avec le châtelain à propos du vidomat ; en 1299 on en trouve un établi à Fribourg ; d'où il faisait une guerre de partisans aux Châtelois, ses anciens sujets. L'un des membres de la famille fut incarcéré à Chillon ; un autre vit séquestrer ses biens ; la famille s'éteignit vers 1400 et le vidomat passa à une nièce des Fruence qui l'apporta en dot aux Montouagnard de Savoie.

Le travail de M. de Diesbach, aussi approfondi qu'intéressant, est un document d'une très grande valeur pour l'histoire de l'ancien Pays de Vaud.

Sous le titre : « Le contingent fribourgeois à Bâle en 1792 », M. l'abbé Ducrest a lu un travail d'un grand intérêt pour l'histoire des anciennes milices des cantons suisses. L'occasion de ses recherches sur ce sujet lui a été fournie par un chant qui fut imprimé à Bâle en 1792 chez Jean-Jacques Freyler et qui fut pendant longtemps populaire dans l'armée. Les paroles de ce chant des soldats fribourgeois sont attribuées au doyen Bridel, alors pasteur à Bâle. La communication de M. Ducrest renferme des renseignements du

plus grand intérêt sur les milices, leur existence en campagne, leur organisation, leur discipline, etc. Si nous n'en parlons pas ici avec plus de détails, c'est que nos lecteurs auront l'avantage de lire prochainement le travail de notre collaborateur.

M. Max de Techtermann, conservateur du musée historique de Fribourg, a montré à l'assemblée quelques restes de mobilier funéraire mis au jour à Villars-sous-Mont au mois d'octobre 1900. Il s'agit d'un tumulus à squelette — et non à incinération — dans lequel on trouva un débris de crâne, une clavicule, un morceau de côte, une tige de bronze (fibule) brisée, d'une longueur de 15 centimètres et deux lames de poignard en bronze, d'un peu plus de 20 centimètres de longueur, sur 4 à 5 centimètres de largeur au talon, la première en forme de feuille de sauge, la seconde effilée, toutes deux portant au talon des trous destinés à recevoir les rivets qui fixaient la lame au manche. M. le professeur de Fellenberg de Berne pense que le tumulus de Villars-sous-Mont date de la seconde époque du bronze pur, ce qui nous reporte à quinze siècles avant Jésus-Christ.

Après le banquet, les membres de la société sont allés visiter le site remarquable et les ruines intéressantes du Vieux-Châtel.

— Le comité de l'association pour la restauration du **Château de Chillon** vient de publier son huitième rapport.

Ce dernier contient des renseignements nombreux sur les travaux de toute espèce accomplis pendant la dernière année et surtout sur les fouilles pratiquées par M. Næf, archéologue cantonal, dans la « cour du cimetière », dans la chapelle et la crypte et dans la « Cour de courtine » du côté du fossé. Sous le sol de cette dernière, on a trouvé les vestiges d'une salle dont l'existence n'était pas soupçonnée jusqu'à maintenant.

« C'était une salle souterraine, dit le rapport, comblée, de construction absolument semblable à celle des grands sous-sols du côté du lac, contemporaine du sous-sol dit « de Bonivard », donc du milieu du XIII^e siècle. Les six voûtes sur croisée d'ogive qui en formaient la couverture sous le sol de la cour étaient détruites, mais les claveaux des nervures furent retrouvés dans le remblai; ces nervures étaient reçues d'une part par deux piliers cylindriques encore en place, d'autre part par des consoles encastées dans les parois. Les trois grandes meurtrières, qui éclairaient jadis la salle du côté du fossé furent démurées.

« La découverte de cette belle salle... pour la restauration de laquelle tous les éléments ont été retrouvés, constitue un des résultats les plus heureux de l'exploration de 1900. »

— M. Næf a fait dernièrement des fouilles dans un **tumulus** de l'époque de Halstadt que l'on avait remarqué depuis longtemps dans une forêt au levant du village d'Assens. Entre autres objets que l'on en a retirés, il faut citer : un bracelet de femme, en bronze ; une fibule, en bronze également ; un *umbo* de bouclier, des traces de cuir adhérent encore au bronze de cette pièce ; un maillon (?) en fer ; quelques morceaux de poterie jaunâtre et rouge sale ; des débris d'os humains calcinés ; un bracelet de bois (Tonnenarmwulst) que les femmes portaient au poignet et qui avait la forme d'un très large et épais rond de serviette ; un très fin bracelet ; quelques lamelles au dessin strié avec intercalation de petits cercles et qui étaient sans doute plaquées sur les bracelets ; des fragments de décoration du bouclier ; trois ou quatre anneaux qui devaient être cousus sur une étoffe, etc. Tous ces derniers objets sont en bronze. Une circonstance étonnante et même étrange est le fait que l'on ait trouvé un objet intact en bois (bracelet) dans un tumulus à incinération. Un autre fait n'a pas moins surpris. Lorsque l'on est arrivé au tumulus central, au noyau en quelque sorte, du monument funéraire, on l'a fouillé avec des précautions infinies : Les dernières pierres reposant sur la terre vierge ont été soulevées et retournées, leurs intervalles fouillés et l'on n'a pas trouvé trace d'incinération ; à peine deux insignifiants petits morceaux de charbon et pas trace d'ossements. On n'est pas arrivé à un résultat différent en creusant le sol jusqu'à la molasse sur laquelle il repose.

Le tumulus d'Assens avait un diamètre de 20 mètres à la base et une hauteur d'environ deux mètres. Le noyau de pierres avait une hauteur de 1 m. 60 et un diamètre de cinq à six mètres.

— A l'occasion de l'exposition cantonale vaudoise, MM. Godet, directeur des écoles, et Ed. Recordon, maître au collège, ont eu l'heureuse idée de publier une **notice historique sur le Collège et l'École supérieure de Vevey**. Ce modeste travail contient un exposé complet de l'histoire de l'instruction publique et secondaire à Vevey, et sera lu avec plaisir.

